

ABC arbitrage

Mise à disposition du rapport financier annuel au 31 décembre 2023

La société ABC arbitrage annonce ce jour avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) son rapport financier annuel au 31 décembre 2023.

Ce document contient les parties suivantes :

- le rapport de gestion incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- les comptes consolidés au 31 décembre 2023,
- les comptes sociaux au 31 décembre 2023,
- le rapport d'Information extra-financières fournies volontairement,
- les rapports des commissaires aux comptes,
- l'attestation du responsable du rapport financier annuel.

Le rapport financier annuel peut être consulté sur le site internet de la société au lien suivant abc-arbitrage.com, dans la page « [Actionnaires](#) », rubrique [Informations financières / Rapports financiers](#).